

Vue sur l'entrée de l'aire



Vue sur la distribution de carburants



Vue sur la station de recharge électrique



Vue sur l'esplanade paysagère



Vue sur le nouveau bâtiment - Jour



Vue sur le nouveau bâtiment - Nuit



Vue sur la terrasse couverte



Note technique générale des dispositifs retenus

Dans le cadre du renouvellement de la concession l'aire de service de Battenheim, TotalEnergies propose un projet à fort caractère régional, fonctionnel, durable et modernisé. Il est prévu :

- Une rénovation complète de la distribution d'hydrocarbure VL et PL. Afin d'assurer sa pérennité au regard de l'environnement et pour l'exploitation, les appareils de distribution, les tuyauteries enterrées, les îlots de distribution, les dépotages et les séparateurs d'hydrocarbures sont remplacés ;
 - Pour sécuriser les opérations de dépotage et les épandages accidentels sur la zone de dépotage et de distribution, une cuve enterrée est mise en œuvre afin d'assurer un volume de rétention de 20 m³ ; elle est raccordée en surverse du séparateur d'hydrocarbures ;
 - La création d'une station de recharge haute puissance couverte pour véhicule électrique de 17 emplacements ; tous les connecteurs sont disponibles ;
 - Une installation photovoltaïque de 270 m² qui équipe l'ombrière IRVE du site ;
 - La reconstruction du bâtiment boutique restauration à caractère régional sur le thème de la Maison Alsacienne qui améliore l'accueil pour les usagers avec des sanitaires étendus, une offre Brioche Dorée et Le Bistrot, une offre café Joyeux, une boutique proposant une offre régionale renouvelée et une terrasse couverte idéalement orientée au sud sur l'espace paysager ;
 - La création d'un espace de repos paysager à caractère régional sur le thème de la Météorite d'Ensisheim proposant des espaces pique-nique, un point rencontre pédagogique, un espace jeux enfant sur le thème du Petit Prince, des bancs et tabouret ;
 - La création d'un double parking bus sécurisé directement adjacent au nouveau bâtiment facilitant l'accès aux usagers ;
 - La reconstruction et extension d'un parking pour véhicule léger totalisant 79 places dont 4 places couvertes. Une boucle de recyclage est prévue afin de faciliter le parking aux usagers. Trois places de parking motos sont également créées ;
 - La création d'un espace de parking VLR de 2 places incluant un service de sanividange et air/eau ;
 - La sécurisation de l'entrée d'aire par une séparation des flux claire et la mise en place de chicanes de ralentissement ;
 - La reconfiguration et extension du parking poids lourds totalisant désormais 30 places. Son nouveau design limite le parking sauvage ;
 - La reconstruction complète du système de traitement des eaux usées parfaitement dimensionné pour le nouvel aménagement ;
 - La mise à niveau du bassin de collecte d'EP existant situé au nord du site.
- Dans cette optique, l'équipe projet a travaillé sur les différents aspects techniques, qui sont présentés dans cet Avant-Projet. Ils seront affinés en phase Projet, après notamment le retour des études précises concernant la détection de réseaux et les études de sols.**



Note technique générale des dispositifs retenus

Plan-masse

Fort de son concept régional, notre projet prévoit un réaménagement en profondeur de l'aire. Le plan-masse général répond à une logique d'harmonisation, d'agrément et de fluidité du parcours client.

Tout d'abord, les distributions de carburants sont conservées et renouvelées.

Le nouveau bâtiment se recale plus au nord du site, le long de l'autoroute. **Il est reconstruit exclusivement sur la commune d'Ensisheim afin de s'affranchir des contraintes d'urbanisme de Battenheim.** Ce nouveau positionnement permet d'augmenter la capacité d'accueil du nouveau parking VL construit et de faciliter son usage en le plaçant devant le bâtiment et à la sortie de la distribution VL. Ce recalage du bâtiment permet également de repositionner un espace de repos paysager entre le bâtiment et le parking afin de fluidifier la relation entre l'offre commerciale et de service, sa terrasse couverte orientée sud, les espaces de repos paysager extérieurs et les flux piétons venant du parking VL. Cet aménagement aura un impact positif sur le confort des utilisateurs. Il permet également l'implantation de l'offre de recharge électrique VL parfaitement visible depuis l'entrée d'aire et l'A35.

L'espace paysager situé au nord du bâtiment est essentiellement consacré aux implantations techniques et aux mesures pour la biodiversité. Il conserve quelques aménagements de pique-nique et de pose alignés le long des parkings de la voie de contournement VL.

L'espace boisé où se situe le bassin EP à l'extrême nord du site est préservé compte tenu de sa proximité directe avec un boisement à forte fonctionnalité écologique classée en ZNIEFF de type 1 et une zone Natura 2000 située en limite de surface affectée. Le cabinet Auddicé Environnement est mandaté pour réaliser un pré diagnostique.

Dès l'entrée d'aire, les flux de circulations PL et VL sont désormais clairement séparés afin de sécuriser les usagers. Le flux PL est désormais parfaitement canalisé vers la distribution PL ou les parkings PL par des îlots et chicanes limitant ainsi la vitesse et le parking sauvage. Les parking PL étendus se recalent sur l'est du site afin de maximiser les aménagements pour les usagers VL. **Ce recalage permet également d'intégrer un double parking bus sécurisé aux abords directs de l'esplanade paysagère.**

Voirie

Nous prévoyons de procéder à la réfection de la totalité des revêtements (couches de roulement) dans l'emprise selon le plan joint.

Un bitume noir (BBSG 0/10) sera utilisé en couche de roulement, sur une épaisseur de 6 cm sur les voies VL et PL.

Un diagnostic géotechnique précis de l'état des voiries sera réalisé préalablement à la conception du projet. Celui-ci consistera en la réalisation de carottages réguliers sur l'emprise des voiries et de mesures de déflexions permettant d'établir la déformation caractéristique en tous points. Celle-ci sera comparée à la valeur admissible de référence. Cette procédure permettra d'identifier les zones où il conviendra de reprendre les structures sous enrobés.

Des bordures de type GBA seront mises en place en protection des opérations de dépôtage et des mini GBA sur les contours des zones de circulation PL.

La réalisation de bordures coulées en place sera privilégiée pour les bordures hautes. Les autres zones seront gérées en bordures T2 de type préfabriquées.

Gestion des eaux

La gestion des eaux pluviales se fait gravitairement, par les pentes de voiries. Les eaux sont collectées par des grilles situées aux points bas, puis dirigées via des collecteurs vers le bassin d'infiltration des eaux pluviales situé au Nord-Est de l'aire de service. TotalEnergies prévoit de conserver la gestion des eaux pluviales par infiltration au niveau du bassin existant. Des travaux de mise à niveau seront réalisés sur ce bassin (entretien végétation dans bassin et au niveau de ses abords, curage du bassin, mise à niveau de la voie d'accès au bassin depuis portail existant, vérification du volume du bassin et reprofilage si nécessaire). Par ailleurs, avant rejet dans le bassin d'infiltration, les eaux pluviales de voiries seront prétraitées par un appareil de prétraitement de type décanteur hydrodynamique ou équivalent, permettant l'abattement de la pollution chronique avant rejet au bassin d'infiltration.

Note technique générale des dispositifs retenus

Au niveau des aires de distribution et dépotage de carburants :

- Les eaux pluviales huileuses des aires de distribution et dépotage de carburants seront prétraitées, conformément à la réglementation ICPE en vigueur, par séparateur hydrocarbures avant de rejoindre le réseau d'eaux pluviales de l'aire et le bassin d'infiltration.
- Une cuve sera installée en surverse du séparateur hydrocarbures afin de permettre la surverse d'un éventuel déversement d'hydrocarbures après obturation automatique du séparateur hydrocarbures.

Concernant la gestion des eaux usées qui seront produites par le futur bâtiment commercial, elles seront traitées par une nouvelle station d'épuration de type biodisques de capacité adaptée aux futures charges d'eaux usées à traiter (capacité nominale d'environ 220 EH). Le rejet des eaux usées traitées s'effectuera, comme actuellement, vers le bassin d'infiltration des eaux pluviales de l'aire. L'ancienne station d'épuration sera neutralisée après mise en service de la nouvelle station d'épuration afin de permettre la continuité du traitement des eaux usées pendant les travaux.

Réseaux divers

Les branchements existants des réseaux (pompage d'eau, télécoms, électricité) sont repris sur les branchements existants. Après contact et études des concessionnaires (notamment ENEDIS), les branchements suffisamment dimensionnés pour gérer les consommations du bâtiment seront réalisés (besoin électrique projeté similaire à l'existant). L'alimentation des bornes IRVE sera réalisée par un branchement spécifique HTA, les demandes de faisabilité et échanges avec ENEDIS sont en cours (point de livraison selon plan, HTA 2 MW).



Notice aménagement extérieur / optimisation des espaces

Borne de recharge de Véhicules Électriques

Une station de recharge électrique à la marque TotalEnergies est créée. Avec une consommation 100 % verte et couverte par un auvent photovoltaïque qui peut produire jusqu'à 40,5 kWc destinés à l'autoconsommation du site.

Elle sera équipée de 17 emplacements ombragés avec 10 bornes haute puissance DC 300 kW et DC 150 kW dont 2 emplacements dédiés aux PMR.

Stockage hydrocarbures *

Les réservoirs de stockage des hydrocarbures sont conservés. Ils sont équipés d'une double enveloppe et répartis de la manière suivante :

- 1 réservoir de 60 m³ (40 m³ de SP98 et 20 m³ de E85),
- 1 réservoir de 60 m³ (40 m³ de GO + et 20 m³ de E10),
- 1 réservoir de 60 m³ (40 m³ de GO et 20 m³ de E10),
- 1 réservoir de 60 m³ (60 m³ de GO),

La zone de dépotage existante est sécurisée par un GBA de protection installé le long de la voie de contournement PL

Distribution hydrocarbures VL

L'installation est réhabilitée par des équipements de pistes neuves et un auvent existant rénové. Elle comprend 10 pistes VL réparties sur 8 emplacements dont 1 accessible aux PMR, équipée d'appareils distributeurs doubles faces et répartie ainsi :

Pistes 1 / 2	Pistes 3 / 4	Pistes 5 / 6	Pistes 7 / 8 / 9 / 10
Appareil double face 4 pistolets	1 Appareil double face 4 pistolets	1 Appareil double face 4 pistolets	1 Appareil double face 4 pistolets 1 Appareil double face GPLc
GO, GO + E85, SP 95 E10	GO, GO + SP 95-E10, SP 98	GO, GO + E85, SP 95 E10	GO, GO + E85, SP 95-E10, SP 98, GPLc

* TotalEnergies prévoit la mise en place d'une cuve enfouie de 20 m³ en surverse du séparateur d'hydrocarbures de l'aire de dépotage et de distribution de carburants

La distribution GPL est ainsi repositionnée sous l'auvent. **Le paiement par cartes bancaires et cartes accréditées est rendu possible par l'installation d'appareils distributeurs full TPI.** Dans un esprit de modularité de l'aire un prépaiement en caisse est possible.

Distribution hydrocarbures PL

L'installation est réhabilitée par des équipements de pistes neuves et un auvent existant rénové et comprend 2 pistes PL réparties :

- **Sur l'îlot central** : 2 appareils distributeurs double face (1 GO et 1 AdBlue permettant l'avitaillement simultané sur les deux pistes PL) ;
- **Sur l'îlot latéral droit** : deux appareils simple face (1 GO, 1 AdBlue) ;
- **Sur l'îlot latéral gauche** : deux appareils simple face (1 GO, 1 AdBlue).

Le paiement par cartes bancaires et cartes accréditées est rendu possible par l'installation d'un TPI grâce à une borne de paiement autonome située sur l'îlot central.

Services

Nous proposons une offre de services véhicule complète qui comprend le gonflage et l'eau pour VL, PL et VLR, la sanividange VLR avec une disponibilité 24h/24 et 7j/7 grâce à des installations de qualité entièrement automatisées et autonomes.



Notice aménagement extérieur / optimisation des espaces

Stationnements et signalisation

Le stationnement client VL est modernisé et étendu à 79 places afin d'absorber les pics de fréquentation durant les périodes de forte affluence. Il est reparti en 3 zones :

- La raquette en épi existante située au niveau de la distribution VL réduite à 8 emplacements afin d'y positionner le service Air / Eau. Les cheminements piétons attenants sont mis en conformité PMR.
- La boucle de parking principale constituée de 58 emplacements en bataille dont 4 emplacements couverts et 2 emplacements PMR. Elle est idéalement située devant le bâtiment et les espaces de repos paysager. Elle est directement accessible en sortie de distribution de carburants ou directement depuis la voie de contournement VL. Elle permet le recyclage des véhicules en recherche d'une place et accueillent sur son flanc Est la station de recharge IRVE. Trois places de parking motos sont également créées dans cette zone. Une grande promenade aménagée centrale permet la connexion entre le parking, la distribution et le bâtiment.
- La raquette en épi reconstruite constituée de 13 emplacements et située en arrière du bâtiment le long de la voie de contournement VL. Elle permet également au personnel de se garer sans encombrer le parking principal.

Le stationnement client PL étendu propose désormais 30 places. Son nouveau dimensionnement limite la possibilité de parking sauvage dans la zone.

TotalEnergies implante une solution de comptage du nombre de places PL disponibles en temps réel avec la mise en place d'un panneau dynamique en entrée d'aire.

Le stationnement VLR créée propose désormais 2 places situées en sortie d'aire le long de la voie de contournement VL et équipées de service Air/eau et de sanividange.

TotalEnergies met en place la signalisation verticale et horizontale sur l'ensemble de la station. Les panneaux de signalisation routière apportent une information claire aux usagers pour circuler sur le site et permettre l'accès aux installations en toute sécurité.



Mobilier

Du mobilier de pause, de rencontre et de détente est réparti dans l'ensemble des espaces de repos paysager et le long des cheminements piéton créant ainsi une multitude d'espaces utilisables suivant les besoins de chacun : bancs, espace de repos assis, pique-nique seul ou à plusieurs, jeux, pause cigarette, exploration paysagère, point rencontre.

Les mobiliers sélectionnés situés dans les espaces paysagers sont en béton coulé pour un usage durable. **Le mobilier est composé de 7 ensembles de tables-bancs pour 6 personnes, de 2 bancs de pause et de 5 tabourets.** Tel des courbes de béton, ils résonnent avec le thème minéral du cratère paysager. Ce cratère central de l'aménagement paysager, composé de marches et mélangé avec les tabourets en béton, forme également un gradin courbe utilisable en point rencontre informel pour les groupes et les usagers bus.

De plus les 4 bancs de pause situés dans les parkings VL sont également en béton et de la même collection pour une parfaite harmonie.

Le mobilier de la terrasse couverte est constitué de 12 ensembles tables-bancs de 4 personnes idéal pour déjeuner en plein air. On trouve également 2 tables hautes de la même collection pour l'espace fumeur. Ce mobilier est en HPL stratifié look bois et structure métallique peinte.

Espace pédagogique régional

L'objectif du concept paysager est de structurer des aménagements extérieurs concentriques accessibles aux usagers autour de la zone d'impact symbolisée de la météorite d'Ensisheim afin de créer un parcours client extraterrestre expérientiel et ludique. Le point central de l'aménagement paysager tel un cratère devient ainsi un espace pédagogique expliquant au visiteur la chute historique de la météorite au XV^e siècle sur la commune voisine d'Ensisheim. Trois totems de béton et d'acier racontent ainsi aux usagers ce phénomène extraterrestre unique de la plus grosse météorite tombée en Europe depuis le 7 novembre 1492 et symbolisé dans le paysage de l'aire.

Notice aménagement extérieur / optimisation des espaces

Aire de jeux régionale

Au travers de l'aménagement de l'aire de jeux, nous souhaitons ancrer l'imaginaire spatial et poétique du Petit Prince, célèbre conte philosophique de Saint-Exupéry et thème du plus grand parc d'attractions en Alsace situé seulement à quelques kilomètres de l'aire sur la commune d'Ensisheim. Au travers de jeux inspirés des planètes et des contes, les usagers découvrent ainsi une attraction régionale et familiale.

Éclairage

L'éclairage extérieur est un élément important de l'étude. Les candélabres mis en place sont de type LED.

Une étude d'éclairage valide les principes d'implantation, tout en garantissant un niveau d'éclairage confortable (10 lux moyens et 20 lux sur les cheminements accessibles PMR).

Accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

L'ensemble des infrastructures et des services de l'installation est accessible aux personnes handicapées en conformité avec l'arrêté du 20 avril 2017 relatif à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public lors de leur construction et des installations ouvertes au public lors de leur aménagement.

Il sera remis une copie de l'attestation de conformité, liée au permis de construire. Les conditions d'accès aux services des personnes handicapées sont, en outre assurées par, au minimum :

- Une place réservée sur la piste de distribution de carburants ;
- Deux place de stationnement, réservées, devant les entrées du bâtiment ;
- Des sanitaires adaptés côté hommes et femmes ;
- Des pistes carburants et électriques équipées d'un interphone avec Boucle d'Induction Magnétique.

ICPE

Conformément à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :

- L'ensemble des pistes de distribution carburants et électriques est équipé d'interphones reliés à une centrale d'appel ;
- Les arrêts d'urgence nécessaires au fonctionnement et à la mise en sécurité des équipements de la station et exigés par la réglementation sont installés ;
- Les Îlots et l'aire de dépotage sont équipés d'un bac contenant 100 litres de produit absorbant ;
- Les eaux pluviales mélangées aux hydrocarbures sont canalisées vers un séparateur hydrocarbure dimensionné en conséquence ;
- L'installation est dotée de deux bouches incendie en aspiration raccordées à 2 réservoirs enterrés de 120 m³ chacun.



Espace de jeux extérieurs



L'ESPACE RÉINVENTÉ



Le ciel et ses trésors

En résonance avec le concept global de l'aire qui évoque la météorite d'Ensisheim, l'aire de jeux s'inspire du ciel poétique du Petit Prince autour d'équipements excitant l'imaginaire : jeu de ressort symbolisant un corps céleste et son anneau, trampoline imitant un cratère, demi-sphères suggérant des planètes dont une surmontée par une statue du Petit Prince, tubophone pour communiquer à travers l'espace.

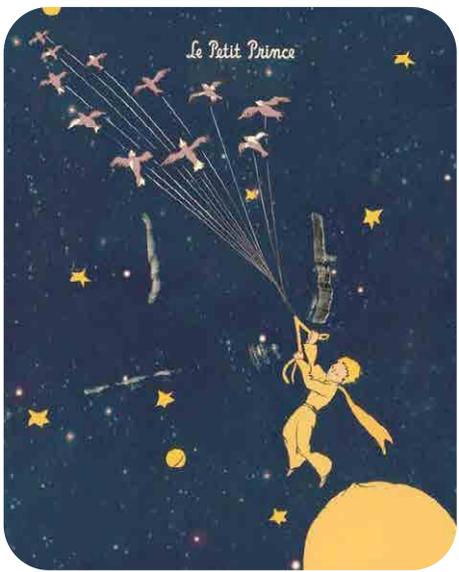
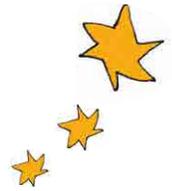
Cinq tons de sol amortissant délimitent des univers variées. On passe d'un astre à l'autre en faisant des bonds de géant.

Toutes les qualités proprioceptives de l'enfant sont sollicitées pour qu'il s'amuse en s'éveillant : **s'exprimer, interagir, sauter, s'équilibrer, traverser, imaginer, partager.**



météorite d'Ensisheim

L'aire de jeux se déploie sur un trapèze de plus de 30 m². Elle est ceinte d'une clôture thermolaquée fine et transparente.

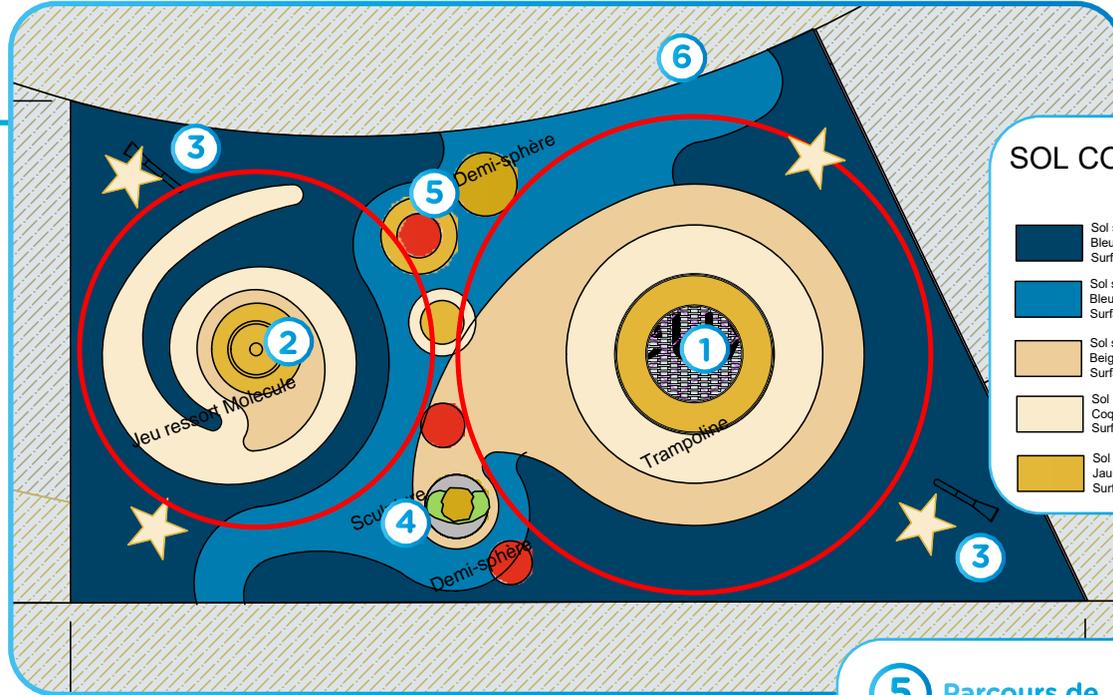


Photos non contractuelles. Les équipements sont susceptibles de varier en fonction des contrats avec les fournisseurs.

Espace de jeux extérieurs

1 Trampoline rond

Sauter dans le cratère !



SOL COULE EPDM

	Sol souple epdm Bleu foncé RAL 5010 Surface : 13 m ²
	Sol souple epdm Bleu moyen RAL 5015 Surface : 5 m ²
	Sol souple epdm Beige RAL 1014 Surface : 4m ²
	Sol souple epdm Coquille d'oeuf RAL 1015 Surface : 3 m ²
	Sol souple epdm Jaune illuminant RAL 1012 Surface : 4 m ²



Clin d'œil à une planète et son anneau !

2 Jeu de ressort



3 Tubophone



Communiquer dans l'espace !

Rencontre avec le Petit Prince !

4 Sculpture



5 Parcours de demi-sphères



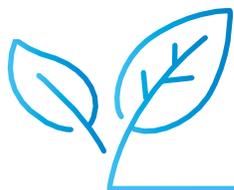
Clin d'œil aux étoiles et planètes !

6 La clôture



Fine, moderne et transparente

Photos non contractuelles. Les équipements sont susceptibles de varier en fonction des contrats avec les fournisseurs.



Contexte territorial et paysager

L'aire de Battenheim est implantée le long de l'autoroute A35, dite autoroute des cigognes, qui traverse l'Alsace de Saint-Louis au Sud à Lauterbourg au Nord.

Au Nord de Mulhouse en direction de Colmar, l'aire se situe à la jonction de deux entités paysagères distinctes.

À l'ouest, s'ouvre largement la plaine alluviale de l'Ill et de ses affluents. Le paysage se caractérise par de grandes parcelles agricoles céréalières. La trame arborée de la ripisylve des différents cours d'eau, l'alignement structurant d'arbres de la route départementale D201, ainsi que quelques bocages, découpent ce parcellaire agricole.

En arrière-plan, le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges dessine l'horizon.

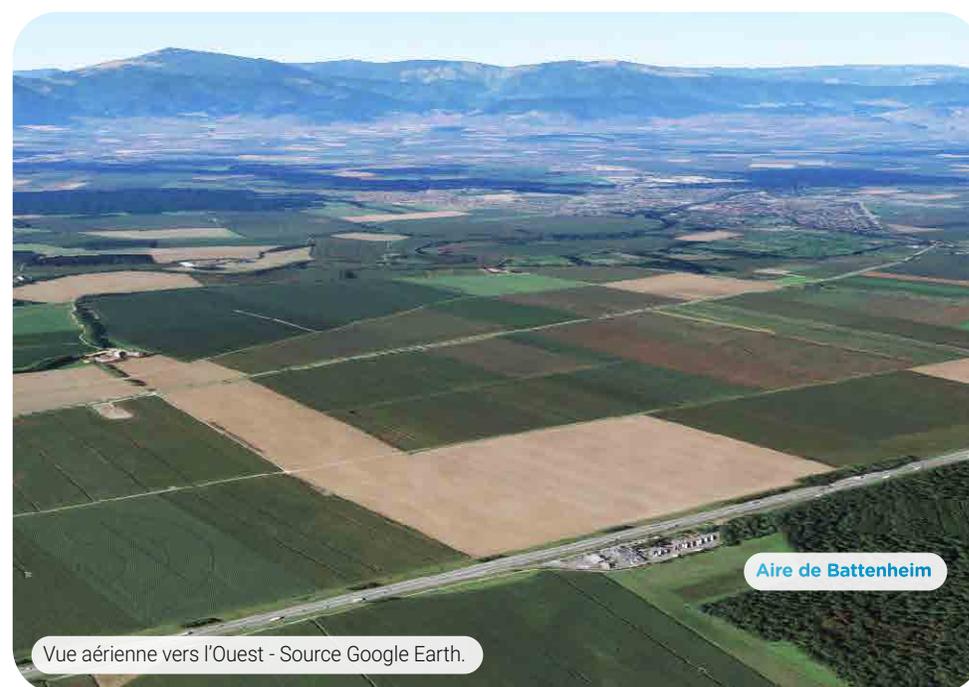
À l'Est, le paysage est plus rythmé : En serré entre boisements et gravières, un bandeau étroit de parcelles agricoles permet une relative ouverture du paysage le long de l'autoroute, avant d'accéder à l'aire. Au second plan, la lisière des boisements, dont émerge au loin la Réserve Naturelle de Gletscherkessel Präg en Allemagne, ferme le paysage.

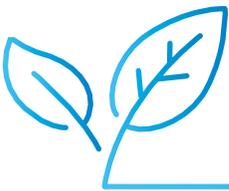
La Forêt Domaniale de la Hardt est très prégnante et ferme le paysage ; la lisière s'accroche sur la limite parcellaire nord et se poursuit le long de l'autoroute, dès la sortie de l'aire.

Cette structuration du paysage est également perceptible depuis l'intérieur de l'aire. La trame végétale existante aérée permet une lecture morcelée des paysages environnants variés.

La végétation existante est présente :

- En interface ouest avec l'autoroute, sous la forme de plantations arbustives et arborées créant une haie discontinue. La densité végétale permet de voir le paysage environnant,
- En limite est, la clôture est accompagnée d'un alignement de peupliers fastigiés, implantés sur la parcelle agricole et ponctuellement, au sud, d'une haie taillée. Les vues, ouvertes vers l'extérieur, se ferment rapidement avec la lisière forestière.
- À l'arrière du bâtiment, une lanière arborée étroite structure la partie nord de l'aire. Les plantations se raccrochent à la lisière de la forêt, au niveau de la sortie de l'aire.





Concept paysager

La structuration viaire, véritable colonne vertébrale du projet de paysage

La structure viaire globale conserve son organisation existante avec le maintien de la voie d'évitement Véhicules Légers (VL) à l'Ouest, ainsi que la voie d'accès au parking Poids Lourds (PL) à l'Est.

Au centre, une large allée centrale piétonne, aménagée et arborée sous la forme d'un alignement d'arbres accompagnés de banquettes, permet de relier et d'orienter les visiteurs vers le nouveau bâtiment boutique et restauration.

Les trois principaux flux piétonniers, à l'Ouest, le long de la voie de contournement VL, au centre avec la nouvelle allée piétonne et à l'Est depuis les parkings PL et bus, relativement rectilignes, se connectent et « fusionnent » autour du jardin de la météorite. Le parvis végétalisé aux formes concentriques crée une force d'attraction et de convergence des flux piétonniers en son cœur.



Osmose liaison identité

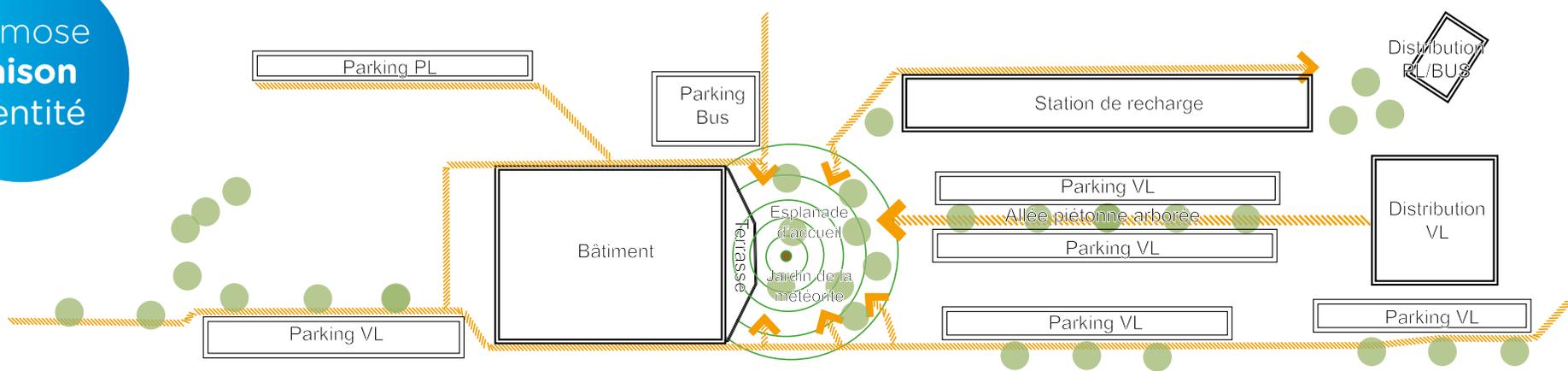


Schéma de concept et d'organisation des flux piétonniers : Convergence vers le jardin de la météorite



Le jardin de la météorite

Le matin du 7 novembre 1492, une météorite de 127 kg entre à grande vitesse dans l'atmosphère terrestre. La météorite laisse derrière elle une vive traînée lumineuse, avant de s'écraser dans un champ de blé, à proximité de la ville d'Ensisheim, sur le chemin de Battenheim.

Le projet l'aménagement de l'esplanade d'accueil du nouveau bâtiment réinterprète cet évènement historique local.

Le jardin créé dessine des aménagements concentriques qui se serrent autour de la zone d'impact, donnant la sensation d'une onde de choc.

Les flux piétonniers convergent vers cette zone et entrecroisent les ondes concentriques. L'organisation du jardin permet l'accès aux deux entrées du bâtiment.

Il en résulte une fragmentation de l'espace qui dessine, entre formes rectilignes et circulaires, une alternance de revêtements minéralisés et de massifs végétalisés dans lesquels viennent s'insérer les arbres existants conservés et ceux projetés. Pour matérialiser l'onde de choc se diffusant sur l'ensemble de l'esplanade, les revêtements de sol sont traités en deux teintes de béton, affirmant l'alternance de ces lignes concentriques.

La terrasse couverte est traitée avec cette même esthétique, les ondes venant frapper jusqu'à la façade du bâtiment. Ces lignes concentriques se dilatent, avant de disparaître, au fur et à mesure de l'éloignement du point d'impact. Les allées piétonnes des stationnements sont traitées dans une seule teinte de béton.

Au sein des massifs végétalisés, cette alternance graphique circulaire s'affirme dans la décomposition des palettes végétales. Des végétaux couvre-sol d'une hauteur maximale de 30 cm autorisent la lecture des ondes. Une haie de graminées souligne l'effet en rappelant le traitement en deux teintes des espaces minéralisés.

Les cheminements piétonniers sectionnent les formes concentriques. Ils dessinent des îlots paysagers, dont certains, agrémentés de table de pique-nique, créent des lieux de pause ombragés et bordés de végétation. À l'ouest du parvis le long de l'allée piétonne, l'aire de jeux s'intègre parfaitement dans les contours du jardin.

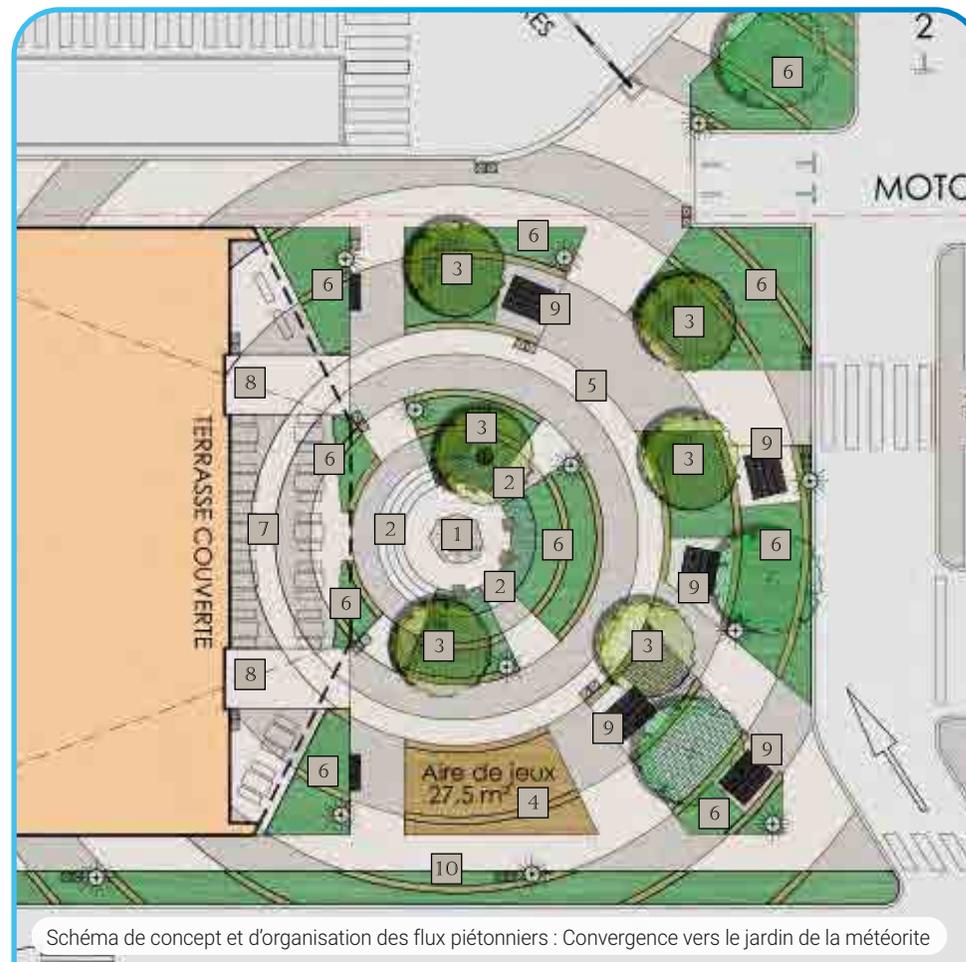


Schéma de concept et d'organisation des flux piétonniers : Convergence vers le jardin de la météorite

- | | |
|------------------------------------|---|
| 1. Cratère - Météorite | 7. Terrasse couverte |
| 2. Emmarchements | 8. Entrées bâtiment |
| 3. Arbres existants conservés | 9. Tables de pique nique |
| 4. Aire de jeux | 10. Massifs végétalisés - Filtre visuel de la voie d'évitement VL |
| 5. Revêtement en béton - 2 teintes | |
| 6. Massifs végétalisés | |



Un cratère comme point central du jardin de la météorite

Les aménagements s'articulent dans un nivellement neutre afin de faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite. Le point d'impact de la météorite, au centre du jardin, est, en revanche, matérialisé par un cratère de 4 mètres de diamètre. Il accueille en son centre une roche symbolisant l'astéroïde.

Encaissé d'environ 45 cm, il est accessible par des emmarchements en béton qui font face à la terrasse couverte du bâtiment.

Quelques sièges en béton, intégrés dans la pente, ponctuent le pourtour du cratère. Les talus sont végétalisés par des plantes couvre sols.

La terrasse couverte

La terrasse couverte, à l'architecture en facette s'intègre parfaitement à l'espace paysager. À l'aplomb de la couverture, quatre massifs végétalisés répondent aux lignes architecturales.

Le revêtement de la terrasse est traité, en continuité, dans la même esthétique que l'esplanade. Afin de guider les visiteurs, les deux entrées du bâtiment reçoivent un revêtement uniforme.





Fonctionnalité des aménagements

Nature des sols / accessibilité des espaces extérieurs et mobilier

Le projet est conçu dans un souci d'insertion harmonieuse à l'environnement et d'accessibilité compatible pour tous (y compris les personnes à mobilité réduite). Les revêtements contribuent à marquer et identifier les différents espaces grâce à leur esthétique spécifique. Le mobilier s'inscrit dans la rondeur, en adéquation avec le parti pris conceptuel.

Structurer par le végétal

La conservation des arbres existants au niveau du jardin de la météorite, ainsi que les plantations complémentaires, assurent un cadre paysager de qualité et une intégration parfaite du nouveau bâtiment dans son environnement proche. La trame arborée crée un îlot de fraîcheur au sein du jardin, véritable lieu de pause et de détente pour les visiteurs.

Les végétaux choisis expriment une palette arborée champêtre et locale, adaptée au climat de la région. Les essences utilisées rappellent le paysage environnant et/ou existant. Elles facilitent le développement de la biodiversité. Sont exclus les végétaux toxiques, à fructification, aux surfaces minéralisées et au système racinaire traçant. Les végétaux ont globalement un potentiel allergisant faible à moyen. Aucun végétal n'est présent dans la liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (100 % d'essences non invasives).

Mesure d'entretien de la végétation

Les végétaux choisis sont faciles d'entretien. Ils ne nécessitent qu'une taille par an pour les arbustes et ont des besoins limités en eau pour se développer dans un contexte climatologique normal. L'entretien des couvre-sol du jardin de la météorite est très limité.

Cependant, il faudra prévoir des ganivelles de protection ou des panneaux pédagogiques afin d'éviter tout piétinement de la végétation basse au cours des deux premières années.

Un plan de gestion différenciée des espaces verts sera mis en place.

